



NUTRITION
FOLIAIRE



BIOSTIMULANT À BASE D'ACIDES AMINÉS LIBRES

18 Acides
aminés



- ⇒ Intégration directe dans le métabolisme de la plante
- ⇒ Utilisable sur un grand nombre de cultures
- ⇒ Amélioration de la nutrition et de la gestion des stress abiotiques



Retrouvez-nous sur :



TECHNOLOGIE - INNOVATION - PERFORMANCE

● ACIDES AMINÉS OBTENUS PAR *HYDROLYSE ENZYMATIQUE* GRÂCE À LA TECHNOLOGIE



- ACIDES AMINÉS NON ALTÉRÉS
- FORME LIBRE INDISPENSABLE DANS LA PRODUCTION DE PROTÉINES
- OBTENTION D'UN AMINOGRAMME COMPLET ET ÉQUILIBRÉ

PRÉCONISATIONS D'EMPLOI



Grandes cultures (Céréales, maïs, colza, cultures industrielles...):
Nutrition : 2 L/ha par application
Détoxification : 1 L/ha



Vigne : 1,5 à 3 L/ha par application



Arboriculture : 1,5 à 3 L/ha par application foliaire et/ou 6 à 12 L/ha en ferti-irrigation



Maraîchage : 1,5 à 2 L/ha par application foliaire et/ou 4 à 12 L/ha en ferti-irrigation
Reprise après plantation : 2 L/ha par application

Se référer à l'étiquette pour les recommandations précises d'emploi par culture.

Compatible avec la plupart des herbicides, insecticides et fongicides.

1 COMPOSITION

20 % d'acides aminés libres (260 g/L).
1 % de fer sous forme complexée et soluble dans l'eau (13 g/L).
0,1 % de manganèse sous forme de manganèse EDTA.
0,1 % de zinc sous forme de zinc EDTA.
0,001 % de molybdène.

2 CONDITIONNEMENT

Bidons de 5 L et 20 L.
Se référer à l'étiquette concernant les recommandations de stockage et d'usage.

3 CLASSIFICATION

AMM MFSC n° 1210083 - Concentré soluble à base d'acides aminés d'origine animale et d'éléments minéraux.

 est utilisable en Agriculture biologique en application des règlements UE n° 2018/848 et 2021/1165.

